



COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET
MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEMAC)

QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT

LIBREVILLE LE 23 JANVIER 2003

COMMUNIQUE FINAL

La quatrième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, initialement prévue à Bangui en Décembre 2002, s'est tenue à Libreville, le 23 janvier 2003, au Palais de la Présidence de la République, sous la haute présidence de Son Excellence Monsieur **Ange Félix PATASSE**, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice de la Communauté.

Ont participé à ces assises :

Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun,

Son Excellence **Ange Félix PATASSE**, Président de la République Centrafricaine ;

Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo ;

Son Excellence **EI Hadj OMAR BONGO**, Président de la République Gabonaise

Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;

Son Excellence **Idriss DEBY**, Président de la République du Tchad ;

La Conférence a été précédée par la neuvième Session du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale le 09 janvier 2003 à Bangui.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, Son Excellence **EI Hadj Omar BONGO**, en sa qualité d'Hôte du Sommet, a souhaité la bienvenue aux illustres Fils de la Sous-région réunis à Libreville pour débattre et évaluer l'évolution du processus d'intégration entamé dans le cadre de la CEMAC depuis trois ans.

Il s'est particulièrement appesanti sur les délicates questions de paix et de sécurité dans notre zone.

Les Chefs d'Etat ont ensuite suivi avec un intérêt particulier, le message du représentant de l'Union des Patronats de l'Afrique Centrale, qui a développé la vision des Opérateurs Économiques sur le processus d'intégration en cours et présenté les attentes des hommes d'affaires qui souhaitent la promotion d'un partenariat fructueux de plus en plus étroit entre le secteur privé et les pouvoirs publics.

De son côté, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC a présenté un état général du fonctionnement de la Communauté et dégagé les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2002.



2

Les Chefs d'Etat ont également suivi deux messages respectivement du Secrétaire Général de la CEN-SAD et du Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies.

Dans son discours d'ouverture, le Président en exercice, Son Excellence **Ange Félix PATASSE** a rendu un vibrant hommage au Doyen des Chefs d'Etat de la Zone, Son Excellence **El Hadj Omar BONGO**, Président de la République Gabonaise, pour les inestimables efforts qu'il ne cesse de déployer dans la consolidation de la paix et la stabilité en Afrique en général et dans notre sous-région en particulier.

Puis, il a particulièrement insisté sur la marche de la Communauté au cours de son mandat et proposé à la réflexion de ses pairs deux projets majeurs, l'un relatif au transfert d'une partie des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad, l'autre plus politique, en vue d'aboutir à une union politique de plus en plus poussée entre nos Etats membres.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont pris connaissance avec satisfaction, des résultats encourageants obtenus au cours de l'exercice 2002, sous la très haute inspiration de Son Excellence **Ange Félix PATASSE**, Président en exercice de la Communauté.

Ainsi, du point de vue institutionnel, la Conférence des Chefs d'Etat s'est félicitée de l'entrée en vigueur progressive, dans tous les Etats, du nouveau mécanisme de financement de la Communauté, fondé sur l'institutionnalisation d'une taxe, dénommée Taxe Communautaire d'Intégration (TCI), et de la mise en place effective du Fonds de Développement, pour compter de janvier 2003, destiné d'une part à compenser les pertes de recettes dues à l'application de la Réforme Fiscale-Douanière, et au financement des projets intégrateurs d'autre



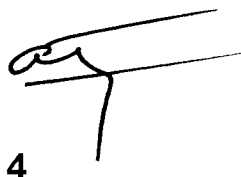
part. A cet effet, Ils ont donné des instructions fermes au Secrétariat Exécutif pour en améliorer les performances.

De même ils ont salué la mise en circulation dans les tout prochains jours du Passeport CEMAC, puissant vecteur de la libre circulation des hommes et instrument clé du brassage des peuples et d'interpénétration des cultures au sein de la Communauté.

Ils ont également pris connaissance de l'évolution du dossier relatif à la création d'une Compagnie Communautaire de Transport Aérien. Réaffirmant leur intérêt tout particulier sur cette question cruciale, ils ont demandé au Secrétaire Exécutif et au Président du comité de pilotage mis en place à cet effet, de tout mettre en œuvre, pour finaliser les aspects techniques du dossier et procéder à une consultation à domicile des Chefs d'Etat dans les délais raisonnables. A cet effet, un budget spécial préparé par le Secrétariat Exécutif sera soumis à l'adoption ^{approbation} du Président en exercice.

Le Secrétariat Exécutif a informé les Chefs d'Etat de la signature dans quelques jours avec l'Union Européenne, de la stratégie de la coopération Régionale et du Programme Indicatif Régional au titre du 9^{ème} FED d'une part, ainsi que la conclusion d'un accord de libre échange entre la CEMAC et SAO-TOME ET PRINCIPE, dans le cadre des futures négociations des accords de partenariat économique avec l'Union Européenne d'autre part.

D'une enveloppe de 55 Millions d'Euros, soit près de 35 Milliards de Francs CFA, les ressources du Programme Indicatif Régional sont essentiellement affectées à hauteur de :



4

- **70% aux infrastructures routières ;**
- **20% à l'appui à l'intégration économique régionale et la gestion des ressources naturelles ;**
- **10% à la prévention et à la gestion des conflits.**

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, après avoir rappelé l'évolution de la conjoncture économique internationale, a présenté les grandes tendances macro-économiques des pays de la zone en 2002 et les perspectives pour 2003, la situation de l'Institut d'Emission ainsi que les activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Il a également évoqué la question du NEPAD et ses implications pour les économies de la sous-région.

Aussi, afin d'assurer une croissance soutenue, apte à réduire la pauvreté, les Etats membres se doivent-ils de poursuivre les réformes structurelles engagées dans le cadre du Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier; notamment par un renforcement de la rigueur dans la gestion des finances publiques et une amélioration dans la transparence en matière de politique économique.

Les Chefs d'Etat ont pris connaissance de l'évolution des Projets à caractère sous-régional pilotés par l'Institut d'Emission, en particulier, l'émission des titres publics à souscription libre, la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à Libreville, la Réforme des Systèmes de Paiement et de Règlement, la Centrale de Bilans et la lutte contre le Blanchiment des Capitaux. Ils ont par la suite, fixé les sièges respectifs de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional à Libreville, et du Groupement de lutte contre le Blanchiment de Capitaux en Afrique Centrale (GABAC) à Bangui.



Les Chefs d'Etat ont donné leur agrément pour les modalités de financement du démarrage des travaux de construction du Siège du Parlement Communautaire à Malabo, proposées par la Guinée Equatoriale.

La Conférence a pris acte de l'état d'avancement des réformes engagées à la BDEAC, particulièrement des innovations qu'intègrent les nouveaux Statuts et Cadres Générales d'intervention de cet organisme, notamment :

- l'augmentation de capital social autorisé de cette institution qui passe de 57,250 milliards à 81,450 milliards détenus à 51% par les Etats de la CEMAC ;
- La direction de cette institution qui est désormais assurée par un Président assisté d'un Vice-Président.

Enfin, la conférence a donné des instructions fermes pour l'apurement sans délais par les Etats membres des arriérés sur le capital social appelé et le stricte respect du calendrier de remboursement des impayés sur les prêts publics.

Poursuivant leurs travaux, les Chefs d'Etat ont adopté deux actes additionnels relatifs respectivement à la création des Ordres de Mérite et de Reconnaissance de la CEMAC, d'une part et à la mise en place de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha d'autre part.

Abordant les questions de politique générale, les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des problèmes d'actualité régionale et internationale.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be the initials 'AG' followed by a long horizontal stroke.

Ils se sont félicités du déploiement de la Force de la CEMAC à Bangui, conformément aux résolutions du Sommet de Libreville du 02 octobre 2002.

Afin d'assurer le retour définitif de la paix en République Centrafricaine, la Conférence a encouragé le Président Ange Félix PATASSE à conduire avec sérénité et détermination le dialogue national actuellement en préparation.

S'agissant des relations entre le Tchad et le Centrafrique, la Conférence a chargé Son Excellence **EI Hadj Omar BONGO**, en liaison avec le Président en exercice de la CEMAC de poursuivre ses efforts en vue de la mise en œuvre effective des décisions du Sommet du 2 octobre 2002, notamment en réactivant les structures de coopération existantes entre les deux pays , à savoir la Grande Commission Mixte, la Commission de Sécurité, la Commission Tripartie etc.

La Conférence a , par ailleurs, exhorté les deux pays à s'abstenir de toute déclaration susceptible de compromettre la normalisation de la situation.

Les Chefs d'Etat se sont réjouis du bon déroulement du scrutin de l'élection présidentielle qui vient de se dérouler en Guinée Equatoriale et ont exprimé leur satisfecit au peuple Equato-Guinéen pour la sagesse et la maturité politique ainsi démontrées.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence des Chefs d'Etat a nommé .M. **Pacifique ISSOIBEKA** au poste de Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et a reconduit M. **GATA NGOULOU** au poste de Secrétaire Général de la BEAC.



Les Chefs d'Etat ont également nommé :

M. **GANDOU Alexandre** en qualité de Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional et M. **NAGOUM YAMASSOUM** au poste de Secrétaire Permanent du GABAC .

Le poste de Secrétaire Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional a été attribué à la RCA

S'agissant de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de Bangui, ils ont nommé Mme. **OGOMBE Danièle** au poste de Directeur des Etudes.

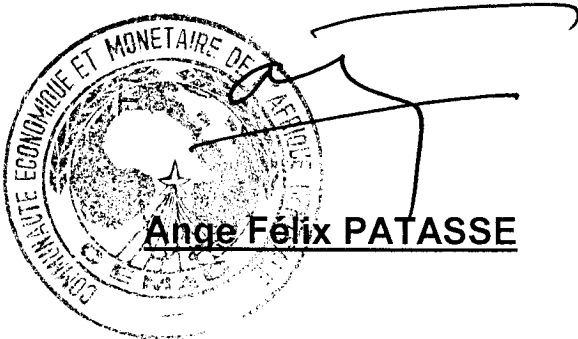
Au terme de leurs travaux, les Chefs d'Etat ont tenu à réitérer à leur illustre frère et ami, Son Excellence **El Hadj Omar BONGO**, au dynamique Peuple Gabonais et à son Gouvernement, leurs plus vifs remerciements, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Gabonaise.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script. The signature is positioned in the lower right quadrant of the page.

La Présidence de la Communauté sera assurée pour l'exercice 2003 par Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo et la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC aura lieu à Brazzaville en décembre 2003.

Les travaux de la 4^{ème} Conférence des Chefs d'Etat se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale./-

Fait à LIBREVILLE LE 23 Janvier 2003
LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC



Ange Félix PATASSE